

	N° 32888				2 5 AOUT 2016						
100		0.01	CM	CE	SGM	SAF	SICIETY	SCET	PPRB	PZF	
AFFECTÉ							~				
COPIE											
OBSERVATIONS	6/08	PB	ICP	E.	05	199	ارد	10			
2	00/1	SC					4	resi	show	rod	H
	12								73	TRE	1

PROVINCE SUD - DENV BP L1 98849 NOUMEA CEDEX

À l'attention de MR Chef du Bureau des IC

Nouméa, le 22 Août 2016 N/Réf. : ASS/25/16/FP

OBJET: Porter à connaissance – Mise en place ou ajustements des suivis environnementaux liés aux stations d'épuration Baie Sainte Marie et James Cook.

Madame, Monsieur, .

Suite à la réunion qui s'est tenue dans nos locaux en présence de représentants de la Calédonienne des Eaux, la Ville de Nouméa, la Direction de l'Environnement de la Province Sud et de GINGER SOPRONER, nous vous confirmons la mise en œuvre, dès aujourd'hui, des suivis environnementaux présentés, à savoir :

Suivi environnemental de la station d'épuration James Cook :

- Suivi semestriel de la qualité des eaux de surface (0-1m de profondeur) sur 3 stations (1, 2 et 6 de l'arrêté ICPE) avec les paramètres pH, O2dissous, salinité, turbidité, NO3, PO4, Chlorophylle a et MES. Les campagnes de terrain seront illustrées par des photographies numériques et les conditions météorologiques du jour du prélèvement ainsi que des 24 à 48h précédentes seront également relevées;
- Suivi semestriel biologique par méthode LIT / Recouvrement du substrat sur 3 stations (1, 2 et 6 de l'arrêté ICPE);

Suivi environnemental de la station d'épuration Baie de Sainte Marie :

- Suivi trimestriel de la qualité des eaux de surface (0-1m de profondeur) sur 7 stations de l'étude d'impact avec les paramètres pH, O2dissous, salinité, turbidité, NO3, PO4, Chlorophylle a et MES. Les campagnes de terrain seront illustrées par des photographies numériques et les conditions météorologiques du jour du prélèvement ainsi que des 24 à 48h précédentes seront également relevées;
- Suivi semestriel biologique par méthode LIT / Recouvrement du substrat sur le récif situé au niveau de la pointe de Ouémo;
- Cartographie haute résolution des mangroves sur la base d'images satellites d'archive: état initial avant STEP (2011), état actuel 2016 et constat des différences – Secteur de la mangrove de Ouémo.

Nous vous demandons, par conséquent, de bien vouloir prendre en compte ces ajustements et modifier de fait les arrêtés d'autorisation ICPE relatif à ces stations.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour la CDE
Le Responsable Agence Assainissement

Siège social : 13, rue Edmond Harbulot - PK 6 - BP 812 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie - 😰 : 41.37.37 / Urgences : 41.37.38 - Télécopieur : 43.81.28

